



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°23-29

Séance du 24 mars 2023

Date de convocation : 20/03/2023 L'an 2023, le 24 mars à 16h, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la Ville de Tours,
Administrateurs présents : 13/17 dûment convoqué par son Président, s'est réuni
Administrateurs votants : 16/17 salle du conseil d'administration du CCAS.

Présents : 13/17

Pouvoirs : 3/17

Excusés : 1/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI, Mme QUINTON, Mme BLET, Mme DARIES,
M. BRUN, M. PIERRE, M. GARNAUD, M. MUSSARD, M. OREAL,
Mme BECARD, Mme MAUDUIT, Mme LEVAVASSEUR, Mme
SERRA.

Avait donné pouvoir : M. FLEISCH à Mme MAUDUIT, M. DENIS à MME MOUSSOUNI et
Mme CABANNE à M. MUSSARD.

Étaient absents excusés : Mme WANNERROY.

Tome 1 - N°23-29 - OBJET : Organisation d'un après-midi dansant.

Les seniors demandent régulièrement, depuis quelques temps, au service Animation d'organiser des après-midis dansants sur la période où les ginguettes d'été sont fermées afin de pouvoir maintenir cette possibilité de sortie propice aux relations et à l'activité physique.

Afin d'y donner suite, le CCAS a pris contact avec plusieurs dancings de la ville pour organiser cette animation en semaine.

Dans l'immédiat et à titre expérimental, il est proposé de donner suite à la proposition du Pym's, dont l'emplacement central sur la ville et l'accessibilité par les transports en commun sont intéressants.

Ouvert exclusivement aux séniors de plus de 62 ans de Tours, il sera proposé à 10€, boisson comprise.

Dans le cadre de ce premier test, il est convenu avec le Pym's qu'il a la garantie d'une recette de 10€ par personne sur la base d'un forfait de 50 personnes. Dans l'hypothèse d'un nombre inférieur de participants, le CCAS règlera la différence.

Après en avoir délibéré, les membres Conseil d'Administration autorisent Madame la Vice-Présidente à signer la délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI

